

Publié le 29 juin 2009

À Martigues, on recycle les bateaux

Pionnière du stationnement à sec des bateaux de plaisance, la Semovim, Sem gestionnaire des ports de Martigues investit dans le recyclage des coques en fin de vie.



À cheval entre la Méditerranée et l'étang de Berre, Martigues est une ville atypique qui a su tirer parti de sa situation singulière pour devenir le port de plaisance privilégié des habitants de la région. Pour preuve, 51 % des plaisanciers qu'elle accueille sont martégaux, 41 % sont résidents des Bouches-du-Rhône et seulement 8 % viennent de l'extérieur. « On est sur une activité portuaire très locale », confirme Dominique Lefèvre, le directeur de la <u>Semovim</u>, société d'économie mixte gestionnaire des ports de Martigues. Ainsi, sur les 1 127 places à flot réparties sur neuf bassins, 80 % sont dédiées à la pêche promenade.

Afin de proposer un stationnement sécurisé à moindre coût, la Sem a ouvert en 1983 l'un des premiers ports à sec de la Méditerranée. « Cette offre permet de réduire les coûts d'entretien pour les plaisanciers qui ne sortent pas beaucoup sur une année, tout en palliant la carence d'emplacements à flot, contribuant ainsi à désenclaver le port » explique Dominique Lefèvre. L'équipement a depuis atteint sa pleine capacité, avec près de 1 000 emplacements, et disposera prochainement d'une darse plus large adaptée à la nouvelle génération de bateaux.

Histoire de boucler la boucle, la Sem a créé il y a quatre ans une société baptisée Transmaritima Recyclage, spécialisée dans la déconstruction et la dépollution des bateaux en fin de vie. Après avoir traité une centaine de coques, l'entreprise vient de s'associer à Sita Suez, qui va mettre sa capacité d'investissements au service de l'accroissement de cette activité.

À travers cette initiative, le port à sec s'est imposé comme un point central pour l'assainissement des bateaux. Le site comprend déjà une aire de carénage goudronnée de 5 000 m2 et des bassins de décantation pour la récupération et la dépollution des eaux de cales avant rejet dans les eaux usées. « Nous avons également un service gratuit de pompage des eaux grises et noires sur le port à sec » ajoute Dominique Lefèvre. Un moyen d'encourager des pratiques respectueuses de l'environnement, au moment où les ports se mettent à l'heure du développement durable !

© 2025 www.lesepl.fr page 1 | 1